

## **Chapitre I**

---

### **LE TEXTE LITTÉRAIRE EN CONTEXTE**

*« Un éternel retour, un va-et-vient indéfini, un rythme alternatif : texte-contexte, dedans-dehors, interne-externe. »*

Antoine Compagnon, « Critique littéraire », in Encyclopédia Universalis.

Diverses approches du texte littéraire ont vu le jour depuis la naissance de la critique en tant qu'activité herméneutique du fait littéraire au-delà du simple impressionnisme. Des noms comme Taine, Mme de Staël, La Harpe, Emile Faguet au XIX<sup>e</sup> siècle ont marqué les débuts, avec les données de l'époque, d'une réflexion à caractère spéculatif des œuvres littéraires. Mais c'est avec l'histoire littéraire qu'une vraie approche scientifique de la littérature apparaît et ceci comme l'affirme Jean Rohou :

*Le XIX<sup>e</sup> sera le siècle de l'histoire et de l'esprit scientifique. [...] À partir de 1830, l'histoire littéraire commence à concevoir de vastes ambitions, bientôt renforcées par le développement de l'esprit scientifique, dont les expressions dans le domaine littéraire seront la philologie et la méthode historique*<sup>1</sup>

C'est alors qu'apparaissent plusieurs travaux se réclamant de la philologie, de l'histoire littéraire avec son ténor Gustave Lanson, de la littérature comparée telle conçue par Ampère comme une « *histoire comparative des arts et des lettres chez tous les peuples* »<sup>2</sup>, de l'étude des genres littéraires comme l'a fait Ferdinand Brunetière en s'inspirant de Darwin afin d'expliquer l'évolution des genres dans l'histoire de la littérature, de l'explication de l'œuvre par l'homme social telle préconisée par Sainte-Beuve.

Toutes ces méthodes ont perduré jusqu'à la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Alors, la linguistique en tant que discipline qui prend en charge l'étude scientifique de la langue connaît un grand essor, au point d'être considérée, comme une discipline pilote pour toutes les sciences humaines. C'est avec son pendant structuraliste que va naître des approches purement immanentistes du texte littéraire en tant qu'unité signifiante autonome ; à ne citer que la narratologie, la sémiotique, la stylistique, la poétique, la critique génétique.... En parallèle, des approches qui s'attachent au contexte de l'œuvre littéraire se sont frayé un chemin dans cette obsession autotéliste du texte littéraire. Des approches qui font appel à des disciplines connexes et dont l'outillage conceptuel a été utilisé afin de lier le texte à l'auteur comme la critique psychanalytique et la critique thématique ; ou de lier le texte à la société comme la sociologie de la littérature.

---

<sup>1</sup> - ROHOU Jean, *L'histoire littéraire -objets et méthodes-*, Paris, Nathan, 1996, pp.8-9.

<sup>2</sup> - *Ibid.*, p.9.

Le problème c'est qu'une frontière imaginaire, une sorte de mur de séparation, a dissocié l'intérieur de l'œuvre littéraire de son extérieur, son dedans de ses dehors, son immanence de sa transcendance. En un mot, a détaché le texte de son contexte. C'est une telle scission que dénoncent de nos jours des travaux qui relèvent de l'analyse du discours dont Dominique Maingueneau définit l'objet comme étant : « *ni l'organisation textuelle considérée en elle-même, ni la situation de communication, mais l'intrication d'un mode d'énonciation et d'un lieu social déterminée.* »<sup>3</sup>

Nous allons essayer dans ce qui va suivre, de mettre en évidence, ce qu'une telle coupure entre le texte littéraire et son contexte a eu comme incidences, positives ou négatives, sur les études du fait littéraire. Puis, nous essayerons de voir ce que l'analyse du discours, qui s'intéresse depuis peu aux corpus littéraires, apporte comme nouvelle appréhension de la littérature et ce qu'elle ouvre comme chantiers d'investigations.

---

<sup>3</sup> - MAINGUENEAU Dominique, *Présentation*, Langages, 1995, pp.7-8, cité in ADAM Jean-Michel, *Linguistique textuelle*, Paris, Nathan, 1999, p.86.

## 1.1. TEXTE vs CONTEXTE

Comme nous venons de le souligner, une scission entre le texte littéraire et son contexte a caractérisé le développement des méthodes critiques pour l'analyse littéraire. Antoine Compagnon, dans son article intitulé "*Critique littéraire*" de l'*Encyclopédia Universalis*, souligne cela en ces termes :

*Divers modèles ont tour à tour dominé la scène depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, mais leur succession ne représente pas un progrès. Elle prend place dans un éternel retour, un va-et-vient indéfini, un rythme alternatif : texte-contexte, dedans-dehors, interne-externe.*<sup>4</sup>

Mais il est à relever que l'évolution de la critique littéraire est fortement liée à deux grands moments de ruptures radicales avec les pratiques anciennes. La première est celle de l'histoire littéraire avec la critique intuitive nommée plus communément critique impressionniste et définie comme :

*Celle qui postule une réceptivité en sympathie des rapports harmonieux d'idées et de sensibilité entre le critique et l'œuvre [...] Elle cultive plutôt l'empathie, l'inspiration, les pensées et sensations que l'œuvre suggère au critique qui renonce à se donner le recul d'une démarche méthodique*<sup>5</sup>

Cette forme de critique était pratiquée par les journalistes et les écrivains eux-mêmes. Elle sera vite détrônée par une critique érudite, positiviste et historienne. Naît alors l'histoire littéraire sous l'impulsion de Gustave Lanson qui l'a fondée en tant que « *travail scientifique, utile, et une école d'esprit critique, de réflexion philosophique, de tolérance et d'égalité démocratique, d'union nationale* »<sup>6</sup>. Lanson a eu de surcroît le mérite, avec cette discipline naissante, de remplacer l'enseignement secondaire et universitaire en France, basée avant sur la formation des talents et dominée par la rhétorique, par un enseignement qui vise l'acquisition de connaissances vérifiées. Ce qui occasionna en 1880 une réforme « *qui remplaç(a) le discours latin du baccalauréat par une dissertation sur des sujets d'histoire littéraire. Cette dissertation*

---

<sup>4</sup> - COMPAGNON Antoine, [article] « Critique littéraire », in *Encyclopédia Universalis*, CD-ROM, 2004.

<sup>5</sup> - DION Robert, [article] « Critique intuitive », in ARON Paul, SAINT-JACQUES Denis & VIALA Alain (dir.), *Dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, 2002, p.126.

<sup>6</sup> - ROHOU Jean, *L'histoire littéraire -objets et méthodes-*, op.cit., pp.11-12.

*se veut un raisonnement expérimentalement vérifié, par opposition à la rhétorique, qui persuadait par la vraisemblance »<sup>7</sup>.*

L'histoire littéraire avait pour ambition de situer les œuvres littéraires, afin de les expliquer, dans leur contexte de production ; de les inscrire dans une série de déterminations historiques, sociales, politiques, idéologiques, culturelles... Le lansonisme procède d'ailleurs de deux idées forces : la littérature est l'expression de la société ; l'auteur est promu vu qu'il est le producteur du texte et le garant de sa signification. Se sont alors développées des recherches universitaires sur les sources et les influences comme autant de causes explicatives de l'œuvre littéraire dans sa sociabilité. Ces recherches étaient surtout axées sur la vie et les œuvres des grands écrivains tels que Lanson en a fixé le programme dans un article de 1910, et qui va longtemps prévaloir dans les études universitaires sur la littérature :

*L'établissement du texte ; l'étude de sa genèse ; l'établissement du sens littéral, puis du sens littéraire où le sentiment subjectif peut intervenir mais de façon contrôlée. L'insistance mise sur le rapport de l'homme et de l'œuvre donne une place de prédilection à la biographie<sup>8</sup>*

Mais le développement de ces études littéraires historiques, dont les travaux furent d'une grande érudition, a irrité en premier lieu les critiques impressionnistes ainsi que les auteurs eux-mêmes. Flaubert par exemple s'écria en 1869 : « *Connaissez-vous une critique qui s'inquiète de l'œuvre en soi [...] ? On analyse très finement le milieu où elle s'est produite et les causes qui l'ont amenée, mais la poétique [...] d'où elle résulte ? Sa composition ? Son style ?* ». Ou Péguy qui fit en 1904 une célèbre caricature de cette discipline scientifique qui va « *chercher des lumières sur un texte [...] partout, pourvu [...] que ce ne soit pas dans le texte* ». Ou encore Valéry qui proclama dans ses cahiers en 1937 que « *tant que nous pourrions considérer l'histoire comme nous apprenant directement quelque chose sur la littérature, nous n'aurons rien compris à ce dont il s'agit* ».

---

<sup>7</sup> - *Ibid.*, p.10.

<sup>8</sup> - AMOSSY Ruth, [article] « Recherche en littérature », in ARON Paul, SAINT-JACQUES Denis & VIALA Alain (dir.), *Dictionnaire du littéraire*, *Op.cit.*, p.497.

Dans les années soixante, survient alors la deuxième rupture dans l'histoire de la critique littéraire, celle du tout texte, prônée par la Nouvelle Critique en France sous l'influence des travaux des formalistes russes et du *New-crticism* anglo-saxon. Les premiers, dans les années 1920, ont réagit contre la critique impressionniste et surtout contre l'histoire littéraire. Ils visaient à instaurer une nouvelle science de la littérature avec comme objet d'étude la littérarité, ce qui fait qu'un texte soit un texte littéraire. Des noms comme Roman Jakobson, Chklovsky, Tynianov, Eikhenbaum ont exercé une fascination sur les grands représentants de la Nouvelle Critique. Il faudra aussi souligner le rôle joué par l'anthologie de Tzvetan Todorov, "*Théorie de la littérature, textes des formalistes russes*", publié en 1965 et qui fit justement connaître en France ce genre de travaux ; ainsi que la rencontre de Roman Jakobson et Claude Lévi-Strauss et leur célèbre analyse du poème "*Les chats*" de Baudelaire.

Le *New-criticism* exerça aussi une influence sur la Nouvelle Critique naissante dont l'aboutissement sera ce que les anglo-saxons appelleront plus tard *The Frensh theory*. Les universitaires anglo-saxons se réclamant du *New-criticism* depuis les années 1930 concevaient l'œuvre littéraire comme un tout structuré et en proposaient une analyse immanente détaché de tout ancrage historique. Les noms les plus représentatifs de ce courant étaient T.S. Eliot, René Wellek, Austin Warren. Ces deux derniers qui initièrent le *close reading* dans leur ouvrage qui date de 1949, *Théorie de la littérature*, et qui a été utilisé comme manuel dans les universités britanniques et américaines jusqu'aux années 1960.

Sous l'impulsion donc du formalisme et du new-criticism, les ténors du structuralisme littéraire en France, avec à leur tête Roland Barthes, ont fait de l'histoire littéraire l'ennemi à abattre. La célèbre confrontation de Barthes et de Raymond Picard, professeur à la Sorbonne, a fait date et a marqué les esprits en tant qu'un face à face entre deux protagonistes, « *représentants de ces deux fractions antagonistes [...] entre les "chercheurs établis et sérieux" et les "marginaux-subversifs", entre les deux fractions des "humanistes" et des "prophètes"* »<sup>9</sup>. Ces critiques structuralistes ont pris le

---

<sup>9</sup> - ANGERMÜLLER Johannes, « Discours et champs intellectuels : l'antagonisme entre "humanistes" et "prophètes" et le discours des sciences humaines dans les années 60 et 70 », in AMOSSY Ruth et MAINGUENEAU Dominique (Dir.), *L'analyse du discours dans les études littéraires*, Presses universitaires du Mirail, 2003, pp.88-89.

"*Contre Sainte-Beuve*" de Proust comme cheval de bataille pour attaquer l'élément contextuel le plus étudié par l'histoire littéraire : l'auteur. Ils en réclament justement la mort ceci en hissant le texte en étendard.

Plusieurs approches ont vu alors le jour grâce à l'évacuation du contexte, en posant la clôture du texte comme postulat et en adoptant la linguistique comme moyen d'investigation. Les résultats furent bouleversants pour les études littéraires qui prirent un tournant significatif en matière de description des « *lois générales qui président à la naissance des œuvres* »<sup>10</sup> et qui donna naissance à la Poétique en tant que théorie de la littérature. Les travaux de Barthes et surtout de Genette sur le récit furent aussi révolutionnaire et donnèrent naissance à une grammaire générale descriptive des procédés de la narration, à la Narratologie. Un autre apport de la linguistique fut cette science englobante annoncée par De Saussure, la Sémiologie. Etant une science qui aspire à formuler une théorie de la signification, « *d'expliciter les structures signifiantes qui modèlent le discours social et le discours individuel* »<sup>11</sup>, elle s'empara des textes littéraires en mettant au jour une Sémiotique littéraire avec des noms comme A.J. Greimas, J. Courtès, J. Fontanille, P. Hamon, U. Eco....

L'hégémonie de ces approches dites internes n'a pas empêché l'apparition d'autres méthodes d'analyse littéraires contextuelles. C'est le cas de la sociologie marxiste de la littérature qui fait « *de la littérature et de l'art un reflet de la situation économique, de la superstructure un décalque de l'infrastructure* »<sup>12</sup>, avec les travaux du hongrois G. Lukacs et du français L. Goldman.

C'est le cas aussi de la psychocritique qui en adoptant la théorie psychanalytique Freudienne ou Lacanienne a offert une variante à la critique biographique avec les travaux de M. Robert, Ch. Mauron, Ph. Lejeune, J. Bellemin-Noël, J. Kristeva.....

Enfin, c'est le cas aussi de la critique thématique dont le point de départ est « *le rejet de toute conception ludique ou formaliste de la littérature, le refus de considérer*

---

<sup>10</sup> - AMOSSY Ruth, [article] « Recherche en littérature », in ARON Paul, SAINT-JACQUES Denis & VIALA Alain (dir.), *Dictionnaire du littéraire*, op.cit, p.497.

<sup>11</sup> - COQUET Jean Claude, *Le discours et son sujet*, Paris, Klincksiek, 1984, p.21, cité in BERTRAND Denis, *Précis de sémiotique littéraire*, Paris, Nathan, 2000, p.9.

<sup>12</sup> - COMPAGNON Antoine, [article] « Critique littéraire », in Encyclopédia Universalis, CD-ROM, 2004.

*un texte littéraire comme un objet dont on épuiserait le sens par une investigation scientifique. L'idée centrale est que la littérature est moins objet de savoir que d'expérience, et que celle-ci est d'essence spirituelle* »<sup>13</sup> . Des noms ont marqué cette approche, tous influencés par Gaston Bachelard, comme Georges Poulet, Jean Pierre Richard, Jean Rousset, Jean Starobinsky ou Marcel Raymond.

---

<sup>13</sup> - BERGEZ Daniel, *La critique thématique*, in BERGEZ Daniel (Dir), *Introduction aux méthodes critiques pour l'analyse littéraire*, Paris, Dunod, 1996, p.86.

## 1.2. LE TOURNANT DISCURSIF

Le panorama que nous venons de dresser des différentes approches critiques des textes littéraires, sans prétendre à l'exhaustivité, n'a pour but que de mettre en exergue le fait que la critique littéraire dans son évolution s'est versée à étudier ou le texte, ou les conditions contextuels d'émergence du texte. Ceci a été fructueux dans une certaine mesure, mais l'évolution actuelle de certaines disciplines des sciences du langage, tout particulièrement de l'analyse du discours, a totalement modifié ce schéma jusqu'à parler d'un tournant discursif dans les études littéraires.

En fait, à partir des années 1960, de nouveaux courants d'horizons très divers apparaissent. Dominique Maingueneau signale en particulier l'ethnographie de la communication, l'analyse conversationnelle d'inspiration ethnométhodologiste, les courants pragmatiques, les théories de l'énonciation, la linguistique textuelle ; ainsi que les réflexions venues d'autres domaines telles celles de Michel Foucault ou celles de Mikhaïl Bakhtine. Résulte alors « *de la **convergence** de [ces] courants récents et du **renouvellement** de pratiques d'études des textes très anciennes (rhétorique, philologique ou herméneutiques)* »<sup>14</sup> une discipline qui a pour objet d'étude la totalité des énoncés d'une société dans la multiplicité de leurs genres : l'Analyse du Discours.

Cette discipline neuve, dont le dictionnaire est paru seulement en 2002, a pour ambition de remplacer l'étude immanente qui isole les textes comme s'il s'agissait d'unités closes par une étude qui envisage les textes comme incluant leur contexte, comme des actions sociodiscursives, énonciativement et pragmatiquement situées dans un réseau d'échange langagier défini comme «interdiscours». Ce que met en exergue la définition suivante de Dominique Maingueneau :

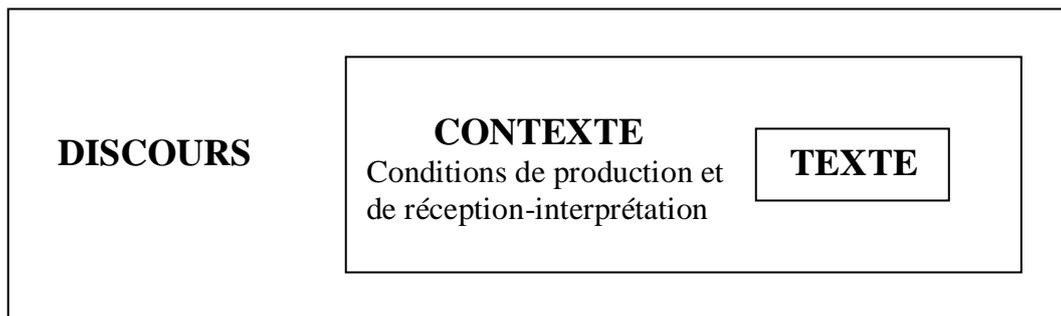
*L'analyse de discours est l'analyse de l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit. Le texte seul relève de la linguistique textuelle ; le lieu social, lui, de disciplines comme la sociologie ou l'ethnologie. Mais l'analyse de discours en étudiant le mode d'énonciation, se situe elle à leur charnière.*<sup>15</sup>

---

<sup>14</sup> - MAINGUENEAU Dominique, [article] « Analyse du discours », in CHARAUDEAU Patrick & MAINGUENEAU Dominique (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, p.41.

<sup>15</sup> - MAINGUENEAU Dominique, *Les tendances françaises en analyse du discours*, disponible sur : <http://www2005.lang.osaka-u.ac.jp/~benoit/fle/conferences/maingueneau.html>

Ce que illustre aussi le schéma<sup>16</sup> suivant de Jean-Michel Adam. Ce dernier qui a fait passer la linguistique textuelle dont il est un des plus grands représentants à « *un sous-domaine du champs plus vaste de l'analyse des pratiques discursives* »<sup>17</sup> où le discours est l'addition du texte et de son contexte :



Selon D. Maingueneau, parler de «discours» plutôt que de «texte» a diverses implications, en ce que la notion de «discours» suppose au moins huit caractéristiques :

- 1) Elle suppose une organisation transphrastique.
- 2) Elle est une forme d'action (pragmatique).
- 3) Elle est interactive (coopératif, dialogique).
- 4) Elle est orientée (guidage, programme, visée).
- 5) Elle est contextualisée (contribue à créer et modifier son contexte).
- 6) Elle est prise en charge, suppose une opération d'énonciation, et un «centre déictique».
- 7) Elle est régie par des normes socio-discursives, car inscrite dans des genres de discours plus ou moins codés.
- 8) Elle est prise dans un «interdiscours» et ne prend donc sens que dans un univers de discours environnants.

La prise en compte d'une telle modification méthodologique va faire que l'analyse interne longtemps pratiquée par les poéticiens et stylisticiens, ou l'analyse des contenus à laquelle recourent tant les historiens que les sociologues se conjugueront

---

<sup>16</sup> - ADAM Jean-Michel, *Linguistique textuelle*, Paris, Nathan, 1999, p.39.

<sup>17</sup> - *Ibid.*

pour devenir une analyse du discours, attentive à la lettre du texte et à la dimension sociale de la performance discursive et son impact sur la signification :

*Alors que dans les années 1960 la référence à la linguistique servait surtout à fonder l'autonomie du texte contre les approches "contextuelles"(qu'elles soient sociologisantes ou psychologisantes), à présent il s'agit plutôt de mobiliser les sciences du langage pour penser la contextualité du sens. C'est le couple intérieur/extérieur du texte qui tend à devenir obsolète* <sup>18</sup>

L'analyse du discours met aussi au premier plan de son champ d'investigation la problématique des genres du discours. Du fait qu'elle est l'étude des faits langagiers dans leurs diversités, elle s'intéresse à toutes les manifestations discursives sans exception. Cet intérêt pour les genres remonte aux travaux des formalistes russes et des structuralistes de la première heure :

*La notion de genre est présente, dès 1928, dans le livre de M.M.Bakhtine et P.N.Medvedev : **La méthode formelle en critique littéraire** (Leningrad, 1928). Même si le champs n'est encore que celui de la poésie des genres littéraires, le cadrage dialogique de la notion est déjà très fort* <sup>19</sup>

Depuis, la catégorie du genre s'est généralisée à l'ensemble des discours produits dans une société grâce à ce cadrage dialogique qui a fait diviser les pratiques discursives en fonction des communautés socio-discursives. On parlera alors de discours judiciaire, de discours scientifique, de discours philosophique, de discours journalistique, de discours publicitaire.... Et on parlera « *bientôt d'un discours littéraire, à la fois original par rapport aux autres types et lui-même analysable en de multiples genres et sous-genres* »<sup>20</sup>. Justement, un des acteurs les plus marquant de la Poétique littéraire, Tzvetan Todorov, a appelé à la constitution d'une analyse du discours littéraire :

*Un champ d'études inexploré, pour l'instant découpé impitoyablement entre sémanticiens et critiques littéraires, socio-et ethno-linguistes, philosophes du langage et psychologues, demande donc*

---

<sup>18</sup> - AMOSSY Ruth et MAINGUENEAU Dominique, « Présentation », in AMOSSY Ruth et MAINGUENEAU Dominique (Dir.), *L'analyse du discours dans les études littéraires*, op.cit., p.10.

<sup>19</sup> - ADAM Jean-Michel, *Linguistique textuelle*, op.cit., p.87.

<sup>20</sup> - MILLY Jean, *Poétique des textes*, Paris, Nathan, 1992, p.15.

*impérieusement à être reconnu, où la poétique cèdera sa place à la théorie du discours et à l'analyse de ses genres.*<sup>21</sup>

Les analystes du discours, et en premier lieu Dominique Maingueneau, se sont tournés alors vers les corpus littéraires en tant qu'une des manifestations discursives possible du langage. Ceci a eu pour résultat la généralisation sur la littérature des concepts opératoires sur les autres types de discours sans pour autant annuler ce que la littérature a de spécifique. Un nouveau rapport entre la linguistique et la littérature s'est alors établi. Il n'est plus « *un recours à un outillage élémentaire, comme dans la stylistique traditionnelle, ou, comme dans le structuralisme, à quelque principe d'organisation très généraux : il constitue un véritable instrument d'investigation. [...]* Ce que l'on pensait n'être qu'un simple auxiliaire intervient dans la construction même des protocoles de recherche et des interprétations. [...] Ce qui relève du "discours" n'est pas un éclairage de plus, c'est la mise en place progressive d'un mode d'appréhension du **fait littéraire** (et pas seulement des **œuvres**) qui ne se laisse pas enfermer dans les disciplines et les découpages traditionnels. »<sup>22</sup>

Peu à peu, les recherches ont aboutit à la constitution d'un corps de savoir, certes diversifié selon les choix théoriques de chacun, mais dont les problématiques tendent à s'unifier ainsi que l'outillage conceptuel en usage. Il nous est nécessaire aussi de souligner le recours de beaucoup à la théorie des champs de Pierre Bourdieu qui tente de « *résoudre la contradiction entre une esthétique interne et une esthétique externe* »<sup>23</sup> ; et au renouvellement des questionnements inaugurés par la sociocritique de Claude Duchet qui voulait « *s'écarter à la fois d'une poétique des restes, qui décante le social, et d'une politique des contenus, qui néglige la textualité [...]* Le champ ainsi ouvert est celui d'une sociologie de l'écriture, individuelle et collective, et d'une poétique de la socialité »<sup>24</sup>. Ce qui fait écho à l'heure actuelle à la socio-poétique d'Alain Viala. Au final, a émergé une *analyse du discours littéraire* dont nous allons, dans ce qui va suivre, en résumer les acquis et les chantiers ouverts.

---

<sup>21</sup> - TODOROV Tzvetan, *La notion de littérature*, Paris, Seuil, 1987, p.26.

<sup>22</sup> - MAINGUENEAU Dominique, « *Ouverture : un tournant des les études littéraires* », in AMOSSY Ruth et MAINGUENEAU Dominique (Dir.), *L'analyse du discours dans les études littéraires*, op.cit., pp.21-23. *Souligné par l'auteur.*

<sup>23</sup> - ROHOU Jean, *L'histoire littéraire -objets et méthodes-*, op.cit., p.82.

<sup>24</sup> - AMOSSY Ruth et MAINGUENEAU Dominique, « *Présentation* », in AMOSSY Ruth et MAINGUENEAU Dominique (Dir.), *L'analyse du discours dans les études littéraires*, op.cit., p.10.

### 1.3. LE DISCOURS LITTÉRAIRE

Une des premières tentatives d'appréhender la littérature en terme d'analyse du discours est l'ouvrage de D. Maingueneau paru en 1993 : *Le contexte de l'œuvre littéraire*. Cet ouvrage n'est pas une simple référence à l'énonciation linguistique ou aux courants pragmatiques mais plutôt, un espace de questionnement nouveau, qui manifeste l'intrication du texte avec son contexte, du *dit* avec son *dire*. Les précédentes publications de Maingueneau lui-même sont révélatrices de cette marche en avant vers une démarche d'analyse du discours littéraire dont le couronnement sera *Le discours littéraire, Paratopie et scène d'énonciation* publié en 2004.

L'intérêt que porte D. Maingueneau à la littérature débute par ses *Éléments de linguistique pour le texte littéraire* en 1986 où il fait appel aux acquis de l'énonciation linguistique pour décrire le fonctionnement du texte en matière de subjectivité énonciative. Il continue par la publication de *Pragmatique pour le discours littéraire* en 1990 où apparaît pour la première fois le terme *discours littéraire* :

*Avec la pragmatique l'accent se déplace vers le "discours", vers le rite de la communication littéraire [...] la démarche pragmatique se place dans le prolongement de la critique structurale, mais rompt avec certains de ses présupposés majeurs. Elle la prolonge en ce sens qu'elle prend acte du geste qui a libéré le texte de sa sujétion à l'analyse biographique et sociologiste. Mais elle rompt avec elle en soulignant les impasses où conduit une conception du texte comme structure détachée de l'activité énonciative.*<sup>25</sup>

Avec *Le contexte de l'œuvre littéraire*, Maingueneau propose un remodelage de la notion même de contexte. Pour lui, il faut sortir de la conception d'un dehors et d'un dedans du texte littéraire. Pour ce faire, il préconise de placer l'activité d'énonciation au centre, en s'intéressant aux abords immédiats du texte liés à son dispositif de communication :

*Mon livre Le Contexte de l'œuvre littéraire (1993) a ainsi contesté systématiquement son propre titre, en s'attachant à ruiner la notion même de contexte. Le programme de recherche qu'il développait consistait au fond à porter au niveau du texte ce qui était déjà à*

---

<sup>25</sup> - MAINGUENEAU Dominique, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Dunod, 1997, p.VI.

*l'œuvre en linguistique, dans les théories pragmatiques et dans les théories de l'énonciation. »<sup>26</sup>*

Cette reconfiguration du contexte de l'œuvre littéraire ébranle les métaphores spatiales qui le cantonnaient à un extérieur, un dehors, un autour. En fait, envisager la littérature comme discours fait qu' « *il n'y a plus d'une part un texte et, de l'autre, disposé autour de lui, un contexte. [...] Le contexte n'est pas placé à l'extérieur de l'œuvre, en une série d'enveloppes successives, mais le texte est la gestion même de son contexte* »<sup>27</sup>.

Ceci fait qu'au lieu de lier les œuvres littéraires à des instances qui en sont fort distantes comme les classes sociales, les événements historiques, les mentalités, la psychologie individuelle ; ou de ne s'intéresser qu'au texte en mettant toutes ces instances entre parenthèse et en premier lieu l'auteur ; l'analyste du discours va s'intéresser à la littérature en tant que mode d'énonciation, que dispositif communicationnel à la fois textuel et socio-historique qui intègre la vie de l'auteur, le statut de l'écrivain et son positionnement esthétique, le public et la relation qui se construit avec l'oeuvre, le support matériel et les modes de circulation des énoncés, le genre et sa signification, les rites d'écriture, l'échange avec les autres types de discours d'une société....

---

<sup>26</sup> - MAINGUENEAU Dominique, «*Quelques implications d'une démarche d'analyse du discours littéraire*», *Actes du colloque « Discours en contexte »*, (dir. Jérôme Meizoz, Jean-Michel Adam et Panayota Badinou), 15 septembre 2006, disponible sur : <http://www.revue-contextes.net/document.php?id=93>

<sup>27</sup> - MAINGUENEAU Dominique, *Le discours littéraire, op.cit.*, pp.34-35.

### 1.3.1. UN DISCOURS CONSTITUANT

Considérer la littérature comme un genre discursif ruine la conception qui la hissait au rang d'objet verbal sacré. Celle-ci, qui a été prolongée par le romantisme, a fait opposer les textes littéraires, "intransitifs", "autotéliques" aux textes "transitifs" comme les documents administratifs, les articles de journaux ou les conversations ; « *le bruissement infini des paroles vaines* »<sup>28</sup> et les œuvres intemporelles qui consacrent leur créateur et expriment sa vision du monde. A cela est proposée une analyse du discours littéraire qui s'appuie sur des concepts et des méthodes valides à tous les genres du discours des plus "sanctifiés" aux plus "profanes".

Reste qu'une telle analyse n'annule en rien ce que la littérature a de spécifique par rapport aux autres types de discours. Bien au contraire, une des spécificités que relève D. Maingueneau est qu'elle « *participe d'une aire déterminée de la production verbale, celle des discours constituants* »<sup>29</sup>. Cette catégorie discursive englobe des types qui se partagent un certain nombre de propriétés à savoir, le discours littéraire, le discours philosophique, le discours religieux et le discours scientifique. Elle divise de la sorte les productions verbales d'une société en discours constituants et discours non constituants. Les premiers délimitent « *un ensemble de discours qui servent en quelque sorte de garants aux autres discours et qui n'ayant pas eux-mêmes en amont des discours qui les valident, doivent gérer dans leur énonciation leur statut en quelque sorte "autofondé"* »<sup>30</sup>. En d'autres termes, les discours constituants sont des types de discours qui « *se donnent comme discours d'Origine [...] qui donnent sens aux actes de la collectivité, [...] sont les garants des multiples genres de discours. Le journaliste aux prises avec un débat de société en appellera à l'autorité du savant, du théologien, de l'écrivain ou du philosophe, mais non l'inverse* »<sup>31</sup>.

Une telle catégorie permet de mettre en lumière les relations qu'entretient depuis toujours la littérature avec la philosophie, la religion et la science. Pour s'en convaincre, il suffit de voir combien de textes de philosophes ou d'homme de religion sont classés

---

<sup>28</sup> - *Ibid.*, p.46.

<sup>29</sup> - *Ibid.*, p.47.

<sup>30</sup> - MAINGUENEAU Dominique, [article] « discours constituant », in CHARAUDEAU Patrick & MAINGUENEAU Dominique (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, op.cit., p.133.

<sup>31</sup> - MAINGUENEAU Dominique, *Le discours littéraire*, op.cit., p.47-48.

comme littéraires, à ne citer que ceux de Saint Augustin, de Pascal ou de Voltaire. Il suffit aussi de suivre les houleux débats qui ont marqué l'histoire des idées et dont l'unique objet était une lutte d'autorité énonciative, de droit à la parole fondatrice, entre au départ philosophes et religieux puis entre philosophes, religieux et scientifiques.

Une telle catégorie met aussi en avant le fond commun qui fait qu'« *en dépit de leurs différences évidentes, un texte littéraire, un texte philosophique ou un texte religieux [...] partagent un certain nombre d'invariants quant à leur manière de gérer leur mode d'inscription dans la société (champ discursif, communauté discursive, positionnement, paratopie...), leurs scènes d'énonciation et leurs modes d'organisation textuelle* »<sup>32</sup>.

Ce sont ces aspects qui caractérisent le discours littéraire, en commune mesure avec les autres types de discours constituants et qui finalement, en constituent les fondements, que nous allons exposer sommairement dans ce qui va suivre. Aspects qui permettent de définir la littérature en tant que discours qui inclut dans son dispositif énonciatif son contexte et qui mettent en évidence qu'au final, la littérature n'est qu'« *une prise de parole superlative* »<sup>33</sup>.

---

<sup>32</sup> - MAINGUENEAU Dominique, [article] « discours constituant », in CHARAUDEAU Patrick & MAINGUENEAU Dominique (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, op.cit., p.133.

<sup>33</sup> - MAINGUENEAU Dominique, *Le discours littéraire*, op.cit., p.60.

## LA PARATOPIE

La notion de paratopie désigne la condition de celui qui énonce à l'intérieur d'un discours constituant. Celui-ci ne peut en fait se placer ni à l'intérieur ni à l'extérieur de la société car pour proférer un texte littéraire, philosophique ou autre, il doit « *parler au nom de quelque transcendance* »<sup>34</sup> qui découle du statut même du discours qu'il pratique : dans l'interdiscours, il n'a pas d'autre discours en amont de lui, mais une Source transcendante telle la Muse pour un poète ou Dieu pour un prophète. En même temps, l'énonciateur doit pour proférer un message recevable s'inscrire « *en quelque façon dans l'espace social* »<sup>35</sup>. La paratopie est alors cette « *relation paradoxale d'inclusion / exclusion dans un espace social qu'implique le statut de locuteur d'un texte relevant des discours constituants* »<sup>36</sup>.

Dans le cas des locuteurs du discours littéraire, en l'occurrence les écrivains, une situation paradoxale caractérise leur appartenance au champ littéraire, et par extension à l'espace social : « *Une difficile négociation entre le lieu et le non-lieu, une localisation parasitaire qui vit de l'impossibilité même de se stabiliser* »<sup>37</sup>.

Cette paratopie change d'une époque à une autre et d'une société à une autre. Dans le champ littéraire français, le République des lettres au XVIII<sup>e</sup> siècle ou la bohème romantique au XIX<sup>e</sup> siècle illustre cette paratopie constitutive que vit un écrivain. Elle prend aussi plusieurs formes que nous allons énumérer dans un autre point. Il nous faut juste souligner que Dominique Maingueneau déplore le fait que « *bien souvent la paratopie est plus ou moins confondue avec la marginalité, le nomadisme, le parasitisme, etc., c'est-à-dire avec des données sociologiques, au lieu d'être rapportée à un processus créateur* »<sup>38</sup>. Il affirme alors que « *Pour que la paratopie intéresse le discours, il faut qu'elle soit structurante et structurée par la production des textes : en énonçant, le locuteur s'efforce de surmonter son impossible*

---

<sup>34</sup>-MAINGUENEAU Dominique, [article] « Paratopie », in CHARAUDEAU Patrick & MAINGUENEAU Dominique (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, op.cit., p.420.

<sup>35</sup> - *Ibid.*

<sup>36</sup> - *Ibid.*

<sup>37</sup> - MAINGUENEAU Dominique, *Le contexte de l'œuvre littéraire*, op.cit., p.28.

<sup>38</sup> - MAINGUENEAU Dominique, « *Quelques implications d'une démarche d'analyse du discours littéraire* », op.cit.

*appartenance, mais cette impossible appartenance, nécessaire pour pouvoir énoncer ainsi, est confortée par cette énonciation même »<sup>39</sup>.*

La paratopie constitue alors, selon Maingueneau, un élément central dans le processus de constitution des œuvres littéraires. D'ailleurs il la nomme aussi paratopie créatrice.

### ***COMMUNAUTE DISCURSIVE ET CHAMP DISCURSIF***

---

<sup>39</sup> - MAINGUENEAU Dominique, [article] « Paratopie », dans Charaudeau Patrick & Maingueneau Dominique (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, op.cit., p. 420.

Proférer un type particulier de discours implique l'appartenance à une communauté discursive ainsi qu'à un champ discursif. Entre les locuteurs d'un même discours, c'est-à-dire les membres d'une même communauté discursive, une concurrence se met en place afin de légitimer leur prise de parole. Cette concurrence, cette lutte de positionnement, se fait à l'intérieur d'un champ discursif qui résulte du découpage de l'espace social en fonction des types de discours pratiqués.

Pour le discours littéraire, la communauté discursive est celle des écrivains. Ceux-ci se partagent certains schèmes concernant le mode de vie, les normes, les représentations de qu'est-ce qu'être un écrivain... Ils sont pris dans une continuelle lutte de légitimité et de positionnement esthétique, générique ou autres. Cela à l'intérieur d'un même champ qui depuis les travaux du sociologue Pierre Bourdieu se nomme le champ littéraire.

En fait, Bourdieu dans son étude sociologique de la littérature a introduit cette nouvelle notion de champ littéraire pour désigner, par analogie avec le champ magnétique, une subdivision de l'espace social structuré par des rapports de force entre les agents de production, de diffusion et de consommation des œuvres littéraires ; soit les écrivains, les éditeurs, les critiques et les lecteurs. Ces rapports de force peuvent être de concurrences, d'alliances, de protections, de recommandations ou d'exclusion... avec des enjeux financiers, sociaux comme la reconnaissance et la consécration, ou littéraires : chaque groupe voulant imposer sa conception de la littérature.

En France, au XIX<sup>e</sup> siècle, grâce aux nouveaux moyens de diffusion et au développement de l'instruction, le champ littéraire a acquis son autonomie par rapport à celui du pouvoir : les « *producteurs et consommateurs des biens symboliques sont devenus assez nombreux pour que se constitue, pour certains arts (littérature et peinture surtout), un marché relativement autonome qui tend à définir lui-même ses valeurs d'où le développement, à la même époque, de la critique* »<sup>40</sup>. Pour apporter un tel constat, Bourdieu remonte dans l'histoire littéraire française à l'époque où les auteurs étaient sous la protection des monarques et des mécènes. Il démontre que cette domination institutionnelle, confortée par la fondation de l'Académie Française au

---

<sup>40</sup> - ROHOU Jean, *L'histoire littéraire -objets et méthodes-*, op.cit., p.83.

XVII<sup>e</sup> siècle, a commencé à s'estomper au fil du temps avec les écrivains philosophes du XVIII<sup>e</sup> et les avant-gardes du XIX<sup>e</sup>, pour donner un champ autonome surtout après Zola et l'affaire Dreyfus. Le champ littéraire s'est alors scindé en deux pôles distincts : « *une sphère de grande production axée sur des profits immédiats et commerciaux et une sphère de production restreinte axée sur le primat accordée à la valeur symbolique* »<sup>41</sup>. Ceci, selon Bourdieu, a instauré entre les agents de la production littéraire une lutte de légitimité, de positionnement au sein du champ et de droit d'accès pour les nouveaux arrivants :

*Un des enjeux centraux des rivalités littéraires est le monopole de la légitimité littéraire, entre autres choses, le monopole du pouvoir de dire avec autorité qui est autorisé à se dire écrivain [...] Plus précisément, la lutte entre les occupants des deux pôles opposés du champ de production culturelle a pour enjeu le monopole de l'imposition de la définition légitime de l'écrivain.*<sup>42</sup>

L'analyse du discours a repris à son compte cette notion de champ littéraire ; l'a étendue aux autres types de discours pour donner celle de champ discursif, ceci car elle met en évidence cette lutte de légitimité et de positionnement entre les agents d'une même communauté discursive pratiquant l'un des discours constitutants.

## **LE POSITIONNEMENT**

---

<sup>41</sup> - ACHOUR Christiane et REZZOUG Simone, *Convergences critiques*, Alger, OPU, 1995, p.25.

<sup>42</sup> - BOURDIEU Pierre, *Les règles de l'art*, Paris, Seuil, 1992, (éd. revue et corrigée 1998), p.366.

L'homme qui se sent investi d'un don pour l'écriture, d'une « vocation énonciative », doit se positionner par rapport à un certain nombre de paramètres afin de se constituer une « identité énonciative ». Déjà prendre la posture d'un auteur en termes d'image, de mode de vie et d'exercice de l'écriture. Mais qu'est-ce qui autorise un locuteur de qualifier son énoncé de littéraire et de se qualifier comme écrivain ? Question légitimée par le fait qu'aucun diplôme ne sanctionne un parcours d'apprentissage et ne donne la légitimité à une personne de pratiquer la littérature. Ce que Maingueneau désigne par la notion d'« autorité énonciative ». Ce manque de définition claire et unanime de la littérature crée de ce fait une tension entre les agents du champ littéraire et impose que chacun pratique et donne ce que pour lui est la littérature. Cette tension se manifeste sous forme d'écoles, de courants, de doctrines littéraires :

*En parlant ainsi de **positionnement** dans le champ, nous considérons comme des positions les "doctrines", "écoles", mouvements"...qu'étudie l'histoire littéraire. Ce faisant, nous exploitons la polysémie de position sur deux axes majeurs :*  
- celui d'une "prise de position" ;  
- celui d'un ancrage dans un espace conflictuel (on parle d'une "position" militaire).<sup>43</sup>

L'écrivain est constamment appelé à se positionner. Cela en choisissant une esthétique particulière, mais aussi un genre qui lui correspond, une identité dans la masse de l'archive intertextuel littéraire, des rites d'écriture, une manière de vivre, une langue et un style d'écriture...

Pour illustrer cela, nous prendrons l'exemple d'Emile Zola. Chef de file des naturalistes, il adopte le roman comme genre où s'investit ses idées esthétiques jusqu'à en proposer une variante générique : le roman expérimental. Il opte aussi pour un mode de vie vouée à son œuvre en prenant des notes sur tout et partout :

*Il se faisait inviter à des soirées de riches industriels, à seule fin de se documenter. On l'apercevait, [...] examinant l'assistance, meublant sa mémoire grossissante de silhouettes découpées et rapides que son imagination malade associait ensuite en drames et orgies de chair et*

---

<sup>43</sup> - MAINGUENEAU Dominique, *Le contexte de l'œuvre littéraire, op.cit.*, p.70.

*de sang. Alentour les gens murmuraient : "C'est Zola. Il est ici pour prendre des notes" <sup>44</sup>*

Ces activités consacrées à la fabrication de l'œuvre, ces « rites génétiques », sont conjuguées donc à une posture d'auteur naturaliste soucieux d'exactitude, d'observation et de scientificité. Sa série romanesque des Rougon-Macquart se veut non seulement une suite de fictions avec un fil conducteur ; mais plutôt l'histoire naturelle d'une famille au second empire. Cette indication paratextuelle fixe un « cadre interprétatif » en guidant le lecteur vers une attention accrue aux menus détails, aux descriptions érudites, aux explications scientifiques... Ceci donne à Zola et à son œuvre une identité qui les démarque dans les légendes et l'archive littéraires. En plus, une telle entreprise a fait que Zola opte pour un style épuré et une thématique libérée des contraintes de la culture humaniste gréco-romaine, qui imposait l'imitation des anciens afin d'illustrer la langue française :

*Car Zola, ai-je besoin de le dire, détestait les humanités. Les abeilles qu'est-ce que c'est que ça ? Des aristocrates du monde des insectes. Elles sont des reines, Dieu me pardonne ! Parlez-moi des mouches de water-closets, qui tournent comme de bonnes démocrates, dans l'atmosphère des conduites de plomb –voir Pot-Bouille- et qui participent au large mouvement d'assainissement de la société <sup>45</sup>*

On voit là aussi les positionnements en concurrence entre un auteur conservateur comme Léon Daudet, nourri de culture humaniste, et un auteur révolutionnaire comme Emile Zola, nourri d'esprit scientifique : une lutte de légitimité et de prise de position dans le champ de bataille littéraire.

La langue aussi entre dans un tel jeu. Maingueneau en linguiste affirme qu'un auteur opère un choix en matière de langue. Celle-ci qui constitue son objet de maniement afin de produire une œuvre d'art au même titre que la pierre pour un sculpteur ou des couleurs pour un peintre. En fait, un écrivain gère l'interlangue, c'est-à-dire « une interaction de langues et d'usages [...] les relations, dans une conjoncture donnée, entre les variétés de la même langue, mais aussi entre cette langue et les

---

<sup>44</sup> - DAUDET Léon, *Souvenirs des milieux littéraires, artistiques et médicaux*, Paris, Nouvelle Librairie nationale, 1920, p.226, in MAINGUENEAU Dominique, *Le discours littéraire, op.cit.*, p.123.

<sup>45</sup> - *Ibid.*, pp.119-120.

*autres, passées ou contemporaines* »<sup>46</sup>. Cette gestion implique un choix en matière d'usage d'une ou plusieurs langues étrangères, de dialectes, de registres de langues ou de différents jargons, etc.

---

<sup>46</sup> - *Ibid.*, p.140.

## ***LA SCENE D'ENONCIATION***

Chaque acte d'énonciation implique la réflexivité de certaines coordonnées de l'activité discursive : les coordonnées personnelles, temporelles et spatiales. La littérature n'échappe pas à cela et implique ainsi une scène d'énonciation dont les coordonnées permettent de répondre aux questions : qui parle, à qui, où et quand ?

Selon Maingueneau, la scène d'énonciation de tout discours, en incluant le discours littéraire, peut être analysé en trois scènes distinctes :

- *La scène englobante* qui correspond au type de discours pratiqué. Par exemple, pour pouvoir interpréter un tract dans la rue, le destinataire doit d'abord identifier s'il relève du discours politique, religieux, publicitaire...
- *La scène générique* qui désigne le genre spécifique auquel correspond l'énoncé. Le discours littéraire par exemple est la scène englobante d'un énoncé, d'où l'on peut soustraire une scène générique en fonction du genre littéraire auquel correspond cet énoncé : roman, drame, sonnet, tragédie, épopée... La scène générique fixe de ce fait, pour l'énoncé littéraire, un système prévisionnel chez le lecteur. Système qui depuis les travaux de H.R. Jausse se nomme « horizon d'attente ».
- *La scénographie* n'est pas prescrite par le type ou le genre de discours mais construite par le discours même. Par exemple, les dix premières *Provinciales* (1656) de B. Pascal, se présentent comme une série de lettres adressées à un ami ; mais sont en fait des libelles (scène générique) religieux (scène englobante) : « *cette scène épistolaire est la scénographie construite par le texte* »<sup>47</sup>. De même, un texte romanesque peut s'énoncer dans certains

---

<sup>47</sup> - MAINGUENEAU Dominique, [article] « Scène d'énonciation », dans Charaudeau Patrick & Maingueneau Dominique (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, op.cit., p. 515.

cas à travers la scénographie du journal intime, du récit de voyage ou, comme dans le cas des *Provinciales*, de l'échange épistolaire.

Les scènes englobante et générique qui constituent le cadre de l'énonciation sont en fait, selon Maingueneau, reléguées au second plan puisque le lecteur a affaire directement à la scénographie du texte. C'est alors « *dans la scénographie, à la fois condition et produit de l'œuvre, à la fois "dans" l'œuvre et ce qui la porte, que se valident les statuts d'énonciateur et de co-énonciateur, mais aussi l'espace (topographie) et le temps (chronographie) à partir desquels se développe l'énonciation* »<sup>48</sup>.

Une des dimensions de la scénographie est l'ethos discursif. Celui-ci permet de mobiliser le co-énonciateur du texte et le faire adhérer à un certain univers de sens. Maingueneau le met en relation avec la scène d'énonciation du fait que « *chaque genre de discours comporte une distribution préétablie des rôles qui détermine en partie l'image de soi du locuteur. Celui-ci peut cependant choisir plus au moins librement sa scénographie* »<sup>49</sup>.

Notion de rhétorique, l'ethos remonte aux écrits d'Aristote où elle désignait le procédé qui permet de faire adhérer l'auditoire par l'image que le rhéteur donne de soi. Image qui lui permet de gagner la confiance de l'interlocuteur en jouant sur trois qualités fondamentales énumérées par Aristote : la prudence, la vertu et la bienveillance. Qualités qui doivent transparaître dans le discours même et non par un artifice extradiscursif quelconque.

L'ethos a été donc repris en analyse du discours du fait que « *dès qu'il y a énonciation quelque chose de l'ordre de l'ethos se trouve libéré : à travers sa parole un locuteur active chez l'interprète la construction d'une certaine représentation de lui-même* »<sup>50</sup>. Les travaux dans ce sens tendent à considérer que l'ethos se divise en un

---

<sup>48</sup> - MAINGUENEAU Dominique, *Le discours littéraire, op.cit.*, p.192.

<sup>49</sup> - AMOSSY Ruth, [article] « Ethos », dans Charaudeau Patrick & Maingueneau Dominique (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours, op.cit.*, p.239.

<sup>50</sup> - MAINGUENEAU Dominique, *Le discours littéraire, op.cit.*, p.207.

"ethos pré-discursif" (l'image qu'a un interlocuteur de celui qui profère la parole avant que celui-ci n'entame sa prise de parole), un "ethos discursif montré" par l'énonciation même et un "ethos discursif dit" où le locuteur évoque dans son énoncé sa propre énonciation.

En littérature, un lecteur peut avoir une représentation préalable d'un écrivain connu, ce qui crée en lui une certaine attente en matière d'ethos ; comme il peut avoir affaire à un auteur inconnu dont le seul texte libère des signes qui construisent ce que certains chercheurs rangent sous la rubrique de la « posture » de l'écrivain. Celui-ci se voit ainsi attribuer un ensemble de traits psychologiques, un « caractère » ; et un ensemble de traits physiques dont une manière de s'habiller, de marcher, de parler, de se coiffer... En un mot une « corporalité ». A travers cet ethos construit, l'écrivain renvoie une image incarnée de lui, « *une identité à la mesure du monde qu'il est censé faire surgir* »<sup>51</sup>.

---

<sup>51</sup> - *Ibid.*, p.212.

## **L'ORGANISATION TEXTUELLE**

Domaine de la linguistique textuelle que l'analyse du discours a intégré dans son dispositif analytique du fait que, à l'heure actuelle, nul ne peut appréhender « *la relation entre l'œuvre et le monde qui la rendait possible sans réfléchir sur la textualité* »<sup>52</sup>. Il nous faut quand même souligner qu'au départ la linguistique textuelle était une entreprise purement linguistique détachée de toute prise en compte des circonstances de production des énoncés. Son objectif était la description des unités transphrastiques et la mise en place d'une grammaire textuelle. Projet dont les résultats les plus notoires sont une définition de la textualité par rapport aux notions de cohérence-cohésion et une typologie des textes. Mais cette dernière est contestée par Jean-Michel Adam qui estime que :

*Il est, à mon sens, profondément erroné de parler de "types de textes". L'unité "texte" est trop complexe et trop hétérogène pour présenter des régularités linguistiquement observables et codifiables, du moins à ce niveau de complexité. C'est pour cette raison que j'ai [...] proposé de situer les faits de régularités dits "récit", "description", "argumentation", "explication" et "dialogue" à un niveau moins élevé dans la complexité compositionnelle, niveau que j'ai proposé d'appeler séquentiel.*<sup>53</sup>

Cette manière d'appréhender l'hétérogénéité textuelle a permis de mettre en évidence qu'un texte ne peut se limiter à un type particulier : un texte narratif intègre aussi d'autres types textuels comme la description et le dialogue. Adam propose alors une sortie heureuse en remplaçant les types de textes par des prototypes de séquences. Nous aurons alors des textes à dominante narrative, descriptive...L'autre implication est le fait qu'Adam affirme que « *si l'on tient à parler de "types" au niveau global et complexe des organisations de haut niveau, il ne peut s'agir que de types de pratiques sociodiscursives, c'est-à-dire de genres* »<sup>54</sup>. Ceci fait basculer la linguistique textuelle à un sous domaine de l'analyse du discours qui prend en charge la description des principes organisationnels qui lient les plus petites unités entre elles jusqu'à donner l'unité texte aux réalisations toujours singulières.

---

<sup>52</sup> - MAINGUENEAU Dominique, *Le discours littéraire, op.cit.*, p.26.

<sup>53</sup> - ADAM Jean-Michel, *Linguistique textuelle, op.cit.*, p.82.

<sup>54</sup> - *Ibid.*, p.83.

Pour le discours littéraire, de telles avancées ont permis de délimiter certains principes d'organisations textuelles liées au genre littéraire pratiqué. Pour de grands genres narratifs comme le roman, l'épopée, l'autobiographie... la mise en place d'une théorie du récit et de la narrativité a éclairés certaines zones d'ombre dans l'intelligence du fait littéraire.

### 1.3.2. LE MEDIUM

L'analyse du discours s'attache aussi à analyser les circonstances matérielles de la communication, le support physique qui sert à véhiculer la parole, en un mot le canal de transmission. Celui-ci influe sur le mode de communication car « *l'on ne manie pas le langage de la même façon selon que l'on communique par oral ou par écrit, de façon directe ou différée, par le biais d'un moyen de diffusion à support papier, audio-oral ou audiovisuel* »<sup>55</sup>.

Le discours littéraire n'échappe pas à une telle influence du canal de transmission de l'énoncé littéraire d'un auteur vers un lecteur, du « médium ». Des questions surgissent alors en matière de littérature orale, transmise par les ondes sonores, et de littérature écrite véhiculée par des signes graphiques sur un support. La performance orale diffère foncièrement de l'écrit et de ce fait, une énonciation destinée à l'origine à l'oral et que nous appréhendons actuellement avec les mécanismes de nos sociétés de l'écrit, crée une sorte d'anachronisme interprétatif. C'est le cas de l'épopée par exemple, genre oral par excellence et qui nous a été légué par l'écrit, ce qui annule certaines données constitutives du genre relatives à la performance de l'aède, du griot ou du conteur.

De surcroît, le passage de l'oral à l'écrit, de l'écrit à l'imprimé et actuellement de l'imprimé au numérique modifie les pratiques, d'un côté des auteurs qui s'autorisent de plus en plus de vastes cycles narratifs avec des expérimentations formelles inédites, de l'autre des lecteurs qui deviennent partie prenante de l'interprétation au lieu de simples récepteurs passifs. .

La pratique de la littérature orale implique aussi une communication directe qui intègre l'énonciateur et le co-énonciateur dans le même contexte. Ceci fait que cette forme de littérature donne une place aux effets visuels et sonores tels que les mimiques et les onomatopées. Ce qui est absent dans la littérature imprimée, différée dans son processus communicationnel, et qui accentue de ce fait d'autres effets : le personnage

---

<sup>55</sup> - CHARAUDEAU Patrick, [article] « Canal de transmission », dans Charaudeau Patrick & Maingueneau Dominique (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, op.cit., pp. 91-92.

individualisé, l'analyse psychologique, les descriptions savantes, les jeux typographiques....

Selon Maingueneau, ce passage de l'oral à l'écrit a même contribué à l'émergence de certaines théories littéraires car « *on n'imagine pas le structuralisme dans une société où la littérature orale serait dominante. L'événement sonore que constitue une performance orale rend improbable l'idée d'une dissociation entre texte et contexte, une appréhension spatiale de l'œuvre* »<sup>56</sup>. L'écrit a imposé aussi la lecture silencieuse, isolée et solitaire. Il a consacré la textualité qui constitue le pont communicant entre l'instance énonciative et le lecteur. Ceci a, par exemple, exigé la mise en place d'un système de ponctuation univoque qui aide à déchiffrer certaines articulations du texte.

Avec le développement des technologies liées à la numérisation des informations, l'intérêt pour l'oral, l'écrit et l'imprimé connaît un regain. Certains, comme Maingueneau, annoncent la fin de cette période de domination de l'écrit, de ce que Régis Debray nomme la « graphosphère », entrain de s'achever sous nos yeux et qui fait écho à la sentence de l'Archidiacre de Notre-Dame de Paris du roman de Victor Hugo qui annonce que "la littérature tuera l'architecture, ceci tuera cela" :

*Bien entendu, l'écrit imprimé joue encore un rôle essentiel, il existe encore un champ littéraire actif, mais la littérature, dominée par l'audiovisuel, n'a plus le pouvoir de créer des événements, d'imposer ses rites à la société. Il est d'ailleurs significatif que depuis deux décennies se soient effacés les "écoles", les "mouvements" dont les manifestes et les conflits ont pendant plusieurs siècles structuré la vie littéraire*<sup>57</sup>.

Des bouleversements dans nos pratiques d'écriture et de lecture sont en marche. Il suffit de réfléchir à la linéarité du texte mis à mal par les hypertextes et ce que cela ouvre aussi comme perspective pour les auteurs. Marcel Proust aurait sûrement adopté ce procédé de l'hypertexte, lui dont l'écriture est caractérisée par un recours fréquents à la parenthèse, « *à ces ajouts en profondeur, qui développent une dimension verticale*

---

<sup>56</sup> - MAINGUENEAU Dominique, *Le discours littéraire, op.cit.*, p.170.

<sup>57</sup> - MAINGUENEAU Dominique, *Le contexte de l'œuvre littéraire, op.cit.*, p.25.

*dans le texte* »<sup>58</sup>. L'écrivain contemporain Jean-Christophe Delmeule, à titre illustratif, propose un texte intitulé *Clapets en Déroute* qui doit être lu à haute voix. En plus, ce texte « a été rédigé avec les interventions intempestives et étonnantes du correcteur d'orthographe de Word »<sup>59</sup> et figurera dans un livre-CD audio qui accordera à l'oralité toute sa place.

---

<sup>58</sup> - SERÇA Isabelle, « *La paratopie de l'écrivain Proust* », in AMOSSY Ruth et MAINGUENEAU Dominique (Dir.), *L'analyse du discours dans les études littéraires*, op.cit., p.298.

<sup>59</sup> - DELMEULE Jean-Christophe, *Les inédits : Clapets en déroute*, disponible sur : [www.perso.orange.fr/JChristophe.Delmeule/perso.orange.fr/JChristophe.Delmeule/page16a.html](http://www.perso.orange.fr/JChristophe.Delmeule/perso.orange.fr/JChristophe.Delmeule/page16a.html)

### 1.3.3. LE CADRE HERMENEUTIQUE

Dans son rapport avec l'interdiscours, la littérature se nourrit d'une part d'autres textes et elle nourrit à son tour d'autres textes. Phénomène qui depuis les travaux de Gérard Genette est baptisé la transtextualité. Il en donne une typologie en distinguant :

- l'intertextualité, qui désigne la présence d'un texte dans un autre sous forme de citation, allusion...
- la paratextualité, qui concerne tout ce qui entoure le texte à sa périphérie immédiate comme titre, préface, illustrations, quatrième page de couverture ; ou qui l'entoure à sa périphérie non-immédiate extérieur au livre comme les interviews, les métadiscours sur l'œuvre dans les journaux intimes ou les correspondances de l'auteur.
- l'architextualité, qui met un texte en relation avec son genre discursif, son modèle textuel comme le récit....
- l'hypertextualité, qui recouvre des phénomènes de reprise comme par exemple la parodie, le pastiche...
- la métatextualité, qui désigne les commentaires d'un texte dans et par un autre.

C'est ce dernier type de relation intertextuelle qui met en évidence une caractéristique constitutive de la littérature, à savoir son ouverture vers l'interprétation, le commentaire, un « cadre herméneutique » qui implique selon Maingueneau :

- que le texte littéraire est digne d'intérêt, singulier, unique ;
- que son message, délivré d'une source transcendante, traite de sujets portant sur les fondements ;
- que ce message est nécessairement caché ;
- qu'il faut pour déchiffrer ce message une « lecture critique » qui, à la différence de la lecture privée, est objective, méthodique, exhaustive et productive d'une interprétation sous la forme d'un autre texte.

Le discours littéraire inscrit dans un tel cadre herméneutique fait qu'il est perçu comme un monument qui dit autre chose qui dépasse le sens apparent, immédiat. En

plus de cela, la littérature est ouverte à une pluralité infinie d'interprétations, « une réserve constitutive » inépuisable. Elle bénéficie aussi d'une « hyperprotection » :

*Quelles que soient les transgressions des lois du discours ou des normes du genre dont l'œuvre se rend coupable, le cadre herméneutique garantit qu'à un niveau supérieur la faute n'est qu'apparente, les exigences de la communication sont respectées : au destinataire de découvrir les interprétations de plus haute portée que le texte propose à bon entendeur<sup>60</sup>.*

Et c'est grâce à un tel cadre herméneutique que toute une communauté discursive existe, proférant un autre type de discours constituant, parallèle à celui de la littérature : le discours scientifique des critiques, des universitaires spécialistes de littérature... Discours dont l'objectif est d'épuiser l'«herméneia» d'un texte littéraire qui, paradoxalement, est inépuisable.

---

<sup>60</sup> - MAINGUENEAU Dominique, *Le discours littéraire, op.cit.*, p.57.

## LECTURES CONSEILLÉES

- ADAM Jean Michel, *Les textes, types et prototypes*, Paris, Nathan, 1992.
- ADAM Jean Michel, *Le texte narratif*, Paris, Nathan, 1994.
- ADAM Jean Michel, *Linguistique textuelle*, Paris, Nathan, 1999.
- ADAM Jean Michel & PETITJEAN André, *Le texte descriptif*, Paris, Nathan, 1992.
- ADAM Jean Michel, GRIZE Jean-Blaise & BOUACHA Magid Ali (dir.), *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, 2004.
- AMOSSY Ruth (dir.), *Images de soi dans le discours. La Construction de l'ethos*, Paris-Lausanne, Delachaux & Niestlé, 1999.
- AMOSSY Ruth et MAINGUENEAU Dominique (dir.), *L'analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, P.U.M, 2003.
- BERGEZ Daniel (Dir), *Introduction aux méthodes critiques pour l'analyse littéraire*, Paris, Dunod, 1996.
- BERTRAND Denis, *Précis de sémiotique littéraire*, Paris, Nathan, 2000.
- BORDAS Eric et al., *L'analyse littéraire, notions et repères*, Paris, Nathan, 2002.
- BOURDIEU Pierre, *Les Règles de l'art*, éd. revue et corrigée, Paris, Seuil, « Points », 1998.
- CHEVREL Yves, *Aperçu historique de la recherche en littérature*, Paris, PUF, (Coll. *Que sais-je*), 1994.
- COMPAGNON Antoine, *Le démon de la théorie*, Paris, Seuil, 1998.
- COUTURIER Maurice, *La Figure de l'auteur*, Paris, Seuil, 1995.
- DELCROIX Maurice & HALLYN Fernand (dir.), *Méthodes du texte, introduction aux études littéraires*, Paris, Duculot, 1995.
- DUCHESNE Alain et LEGUAY Thierry, *Qu'est-ce qu'un écrivain ?*, Paris, Mots et Cie, 2002.
- EVERAERT-DESMEDT Nicole, *Sémiotique du récit*, Bruxelles, De Boeck, 1989.
- FOREST Philippe, *Le roman, le je*, Nantes, Pleins feux, 2001.
- GASPARINI Philippe, *Est-il je ?, roman autobiographique et autofiction*, Paris, Seuil, 2004.

- GENETTE Gérard, *Figures III*, Paris, Seuil, 1972.
- GENETTE Gérard, *Introduction à l'architexte*, Paris, Seuil, 1979.
- GENETTE Gérard, *Palimpsestes-La littérature au second degré-*, Paris, Seuil, 1982.
- GENETTE Gérard, *L'œuvre d'art-La relation esthétique-*, Paris, Seuil, 1997.
- HEINICH Nathalie, *Être écrivain*, Paris, La Découverte, 2000.
- LEJEUNE Philippe, *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1975, édition revue et augmentée 1996.
- MAINGUENEAU Dominique, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Dunod, 1993.
- MAINGUENEAU Dominique, *Le contexte de l'œuvre littéraire*, Paris, Dunod, 1993.
- MAINGUENEAU Dominique, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Dunod, 1997.
- MAINGUENEAU Dominique, *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod, 1993.
- MAINGUENEAU Dominique, *Le Discours littéraire*, Paris, Armand Colin, 2004.
- MAINGUENEAU Dominique, *Le contre Saint Proust ou la fin de la littérature*, Paris, Belin, 2006.
- MILLY Jean, *Poétique des textes*, Paris, Nathan, 1992.
- ROHOU Jean, *Les études littéraires, méthodes et perspectives*, Paris, Nathan, 1993.
- ROHOU Jean, *L'histoire littéraire, objets et méthodes*, Paris, Nathan, 1993.
- TODOROV Tzvetan, *La notion de littérature*, Paris, Seuil, 1987.
- TOURSEL Nadine & VASSEVIÈRE Jacques, *Littérature : textes théoriques et critiques*, Paris, Nathan, 1994.
- VALETTE Bernard, *Esthétique du roman moderne*, Paris, Nathan, 1997.

## ARTICLES

ALLET Natacha et JENNY Laurent, *L'autobiographie*, 2005, disponible sur : <http://www.unige.ch/lettres/framo/enseignements/methodes/autobiographie/index.html>

BONN Charles, « Paysages littéraires algériens des années 90: témoigner d'une tragédie? », 1999, disponible sur : [www.limag.refer.org/Default.htm](http://www.limag.refer.org/Default.htm).

BRUÑA Maria José « *La paratopie et le genre dans la littérature uruguayenne: l'exemple de Delmira Agustini* », Lectures du genre n° 3 : La paratopie créatrice 2008, disponible sur : [http://www.lecturesdugenre.fr/Lectures\\_du\\_genre\\_3/Bruna.html](http://www.lecturesdugenre.fr/Lectures_du_genre_3/Bruna.html)

CALLE-GRUBER Mireille, *Charles Juliet : une écriture coupable*, Cahiers de l'Association internationale des études françaises, Numéro 51, 1999, pp.349-364, disponible sur : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/caief\\_0571-5865\\_1999\\_num\\_51\\_1\\_1361?Prescripts\\_Search\\_isPortletOuvrage=false](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/caief_0571-5865_1999_num_51_1_1361?Prescripts_Search_isPortletOuvrage=false)

CHEMLA Yves, *Dans le regard du dehors. -À propos de L'Olympe des Infortunes dernier roman de Yasmina Khadra-*, Disponible sur : <http://www.yasmina-khadra.com/articles/art1/culturessud.php>.

COMPAGNON Antoine, *Cours : Qu'est-ce qu'un auteur ?*, disponible sur : <http://www.fabula.org/compagnon/auteur.php>

DECANTE ARAYA Stéphanie, «*La paratopie créatrice : une relecture depuis les études de genre*», Lectures du genre n° 3 : La paratopie créatrice, 2008, disponible sur : [http://www.lecturesdugenre.fr/Lectures\\_du\\_genre\\_3/introduction.html](http://www.lecturesdugenre.fr/Lectures_du_genre_3/introduction.html)

DELORMAS Pascale, « L'image de soi dans les « autographies » de Rousseau », Argumentation et Analyse du Discours [En ligne], n° 1, 2008, mis en ligne le 18 septembre 2008. URL : <http://aad.revues.org/index311.html>

FERAOUN Mouloud, *La littérature algérienne*, Revue française, 1957, in *L'anniversaire*, Paris, Seuil, 1972.

HOPPENOT Eric, Maurice Blanchot et l'écriture fragmentaire : "Le temps ou l'absence du temps", Actes du 1er Colloque International du Groupe de Recherche sur les Ecritures Subversives, Barcelone, 21-23 juin 2001, disponible sur : [http://remue.net/cont/Blanchot\\_Hoppenot.pdf](http://remue.net/cont/Blanchot_Hoppenot.pdf)

JENNY Laurent, *la figuration de soi*, disponible sur : [www.unige.ch/lettres/framo/enseignements/methodes/figurationsoi/index.html](http://www.unige.ch/lettres/framo/enseignements/methodes/figurationsoi/index.html) , 2003.

JENNY Laurent, *L'autofiction*, disponible sur : [www.unige.ch/lettres/framo/enseignements/methodes/autofiction/index.html](http://www.unige.ch/lettres/framo/enseignements/methodes/autofiction/index.html), 2003.

KASSOUL Aicha, *Yasmina Khadra, fiction et effet de réel –A quoi rêve l'agneau ?-*, in "El Watan", supplément Arts et Lettres, 30 Juin 2005.

LAVAIL Christine, « Paratopie identitaire et paratopie littéraire :le cas de Mercedes Formica et son roman *A instancia de parte* », *Lectures du genre* n° 3 : La paratopie créatrice, 2008, disponible sur : [http://www.lecturesdugene.fr/Lectures\\_du\\_genre\\_3/Lavail.html](http://www.lecturesdugene.fr/Lectures_du_genre_3/Lavail.html)

LEJEUNE Philippe, *Projet d'enquête sur la pratique du journal personnel en Algérie*, communication au colloque "L'autobiographie en situation d'interculturalité", Université d'Alger, Département de Français, 6-8 décembre 2003, disponible sur : [www.autopacte.org](http://www.autopacte.org)

LITVAN Valentina, « *La paratopie au centre : le non-lieu comme raison d'être de Susana Soca* », *Lectures du genre* n° 3 : La paratopie créatrice, 2008, disponible sur : [http://www.lecturesdugene.fr/Lectures\\_du\\_genre\\_3/Litvan.html](http://www.lecturesdugene.fr/Lectures_du_genre_3/Litvan.html)

LOBET Marcel, *Approches d'une mystique littéraire*, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 1983, disponible sur : [www.arlfb.be](http://www.arlfb.be)

MAINGUENEAU Dominique, «*Quelques implications d'une démarche d'analyse du discours littéraire*», *Actes du colloque « Discours en contexte »*, (dir. Jérôme Meizoz, Jean-Michel Adam et Panayota Badinou), 15 septembre 2006, disponible sur : <http://www.revue-contextes.net/document.php?id=93>

MAINGUENEAU Dominique, *Les tendances françaises en analyse du discours*, disponible sur : <http://www2005.lang.osaka-u.ac.jp/~benoit/fle/conferences/maingueneau.html>

MAINGUENEAU Dominique, « Analyse du discours et littérature : problèmes épistémologiques et institutionnels », Argumentation et Analyse du Discours [En ligne], n° 1, 2008, mis en ligne le 19 septembre 2008. URL : <http://aad.revues.org/index351.html>

MEIZOZ Jérôme, «*Postures*» d'auteur et poétique (Ajar, Rousseau, Céline, Houellebecq), disponible sur : <http://www.vox-poetica.com/t/meizoz.html>.

MERVILLE Solène, « *Interroger les représentations : violence, marginalité et paratopie dans Rosario Tijeras et Mala noche, de Jorge Franco* », Lectures du genre n° 3 : La paratopie créatrice, 2008, disponible sur : [http://www.lecturesdugene.fr/Lectures\\_du\\_genre\\_3/Merville.html](http://www.lecturesdugene.fr/Lectures_du_genre_3/Merville.html)

MOURA Jean-Marc, *Postcolonialisme et comparatisme*, 2006, disponible sur : <http://www.vox-poetica.org/sflgc/biblio/moura.html>

ROCHE Stéphane, *Le rythme du journal*, février 2001, disponible sur : <http://remue.net/spip.php?article368>

SALOMONE Alicia, « *Critique littéraire féministe latino-américaine et paratopie* », Lectures du genre n° 3 : La paratopie créatrice, 2008, disponible sur : [http://www.lecturesdugene.fr/Lectures\\_du\\_genre\\_3/Salomone.html](http://www.lecturesdugene.fr/Lectures_du_genre_3/Salomone.html)

## **THESES**

BECHTER-BURTCHEER Beate, « Entre affirmation et critique le développement du roman policier algérien d'expression française » sous la direction de Guy Dugas et Robert Jouanny, Paris Sorbonne, mai 1999, disponible sur : [www.limag.refer.org/Theses/BechterFrançaisLimite.PDF](http://www.limag.refer.org/Theses/BechterFrançaisLimite.PDF)

DELORMAS Pascale, « Genres de la mise en scène de soi, les autographies de Jean-Jacques Rousseau », Thèse de Doctorat sous la direction de Dominique Maingueneau, Univ. Paris XII, décembre 2006.

DE MAUMIGNE-GABRAN Bénédicte, « Démarche autobiographique et formation : modélisation historique et essai de catégorisation fonctionnelle », Thèse de Doctorat sous la direction du Pr. Michel Soetard, 2003, disponible sur : [www.cyberthèses.org](http://www.cyberthèses.org)

GHELLAL Abdelkader, « Etude discursive espace-temps dans le roman "Le privilège du phénix" de Mohammed Moulessehou », Mémoire de D.E.A sous la direction de Charles Bonn, Univ-Paris-Nord, juin 1999, disponible sur : <http://sir.univ-lyon2.fr/limag/Theses/DEAGhellal.PDF>

GRIFFON Anne, « Romans noirs et romans roses dans l'Algérie d'après 1989 », Mémoire de DEA sous la direction de Jacques Chevrier et Guy Dugas, Univ.Paris IV, 2000, disponible sur : <http://www.limag.refer.org/Theses/GriffonDEA.PDF>

REGAIEG Najiba, « De l'autobiographie à la fiction ou le je(u) de l'écriture : Etude de L'Amour, la fantasia et d'Ombre sultane d'Assia Djébar », Thèse de doctorat sous la direction de Charles BONN, Univ.Paris-Nord, Octobre 1995, disponible sur : <http://sir.univ-lyon2.fr/limag/Theses/Regaieg.PDF>

## **DICTIONNAIRES**

ARON Paul, SAINT-JACQUES Denis & VIALA Alain (dir.), *Dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, 2002.

CHARAUDEAU Patrick & MAINGUENEAU Dominique (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, éditions du Seuil, 2002.

DE BEAUMARCHAIS Jean Pierre & DANIEL Couty, *Dictionnaire des œuvres littéraires de la langue française*, édition électronique.

FOREST Philippe & CONIO Gérard, *Dictionnaire fondamental du français littéraire*, Maxi-Livres, 2004.